



Rapport du jury Flâneur d'Or 2017

Prix des aménagements piétons

Octobre 2017



Fussverkehr Schweiz
Mobilité piétonne Suisse
Mobilità pedonale Svizzera



Flâneur d'Or 2017
 Fussverkehrspreis Infrastruktur
 Prix des aménagements piétons
 Premio infrastrutture pedonali

 Schweizerische Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

Office fédéral des routes OFROU

vcs ate ata

FSAP
 B S L A

VOIMA

 Schweizerischer Gemeindeverband
 Association des Communes Suisses
 Associazione dei Comuni Svizzeri
 Associazion da las Vischnancas Svizras

 **SIGNAL**

espazium 

TEC21
TRACÉS
archi

HOCH
PART
ERRE

Schweizerischer Städteverband
 Union des villes suisses
 Unione delle città svizzere





Table des matières

1.	Prix des aménagements piétons	3
	Introduction	3
	Conditions de participation	3
	Catégories de projets	3
	Critères d'évaluation	4
	Jury	4
	Processus d'évaluation	4
	Vue d'ensemble des projets primés	7
	Remarques générales	7
	Approbation	9
2.	Premier prix.....	10
	Bienne (BE): Ile-de-la-Suze – Une oasis au cœur de la ville	10
3.	Distinctions	14
	Cham (ZG): Lorzenweg – chemin piéton de Cham à Hagendorn	14
	Coire (GR): Zone piétonne de la Bahnhof- à la Martinsplatz	16
	Genève: Place du Vélodrome	18
	La Tour-de-Peilz (VD): Place publique des Anciens-Fossés	20
	Canton de Neuchâtel: Plan directeur des rives du lac	22
	Niederlenz (AG): Réaménagement de la rue principale	24
	Riva San Vitale (TI): Requalification de la Piazza Grande	26
	Winterthur (ZH): Traversée des voies ferrées au centre-ville	28
4.	Mentions	30
	Genève: Square de Chantepoulet	30
	Genève: Place du Rhône	30
	Versoix (GE): A l'ombre de la treille	31
	Zurich (ZH): Extension de la gare Zurich Oerlikon	31

Impressum

Organisation / Rapport du jury

Mobilité piétonne Suisse
 Pascal Regli / Adeline Seydoux
 Klosbachstrasse 48 / 8032 Zürich
 043 488 40 30 / flaneurdor@mobilitepietonne.ch

Photos

Dossiers de participation et Mobilité piétonne Suisse

Version papier / version électronique

Mobilité piétonne Suisse / www.flaneurdor.ch / www.mobilitepietonne.ch

Concours organisé avec le soutien et le relais média de

Office fédéral des routes, mobilité douce; Signal SA; Association transports et environnement ATE; Hochparterre; Association des Communes Suisses; Union des villes suisses; archi espazium; voima

© Octobre 2017



Canton de Neuchâtel: Plan directeur des rives du lac

Description du projet

Ce plan directeur permet de préciser les objectifs, mesures, priorités et responsabilités pour la mise en œuvre de la gestion des rives à court et moyen termes. Il comprend un ensemble de propositions concrètes dans les trois domaines suivants, classées sous forme de principes, de lignes d'action et de mesures phares :

- nature, paysage et patrimoine
- urbanisation et tourisme
- mobilités douces et navigation

Le Plan directeur complète le Sentier du lac dans les lieux touristiques et le maintient en retrait dans les secteurs naturels. L'étude de base et la démarche participative et consultative auprès des différents acteurs de ce territoire ont permis de faire émerger un consensus fort en faveur de la conservation de la diversité des paysages et de leur attractivité. Un équilibre s'est établi autour des différentes ambitions. Un des objectifs est d'améliorer et compléter les réseaux d'espaces publics et de mobilités douces. Le plan fait le choix d'optimiser le sentier du lac dans certains secteurs en s'appuyant sur le droit de marche pied (base légale), de réaliser les aménagements complémentaires pour assurer la qualité et la continuité, d'améliorer la signalétique et le confort, et de planifier et mettre en œuvre les liaisons pédestres vers les espaces publics rivulaires.

Etapes

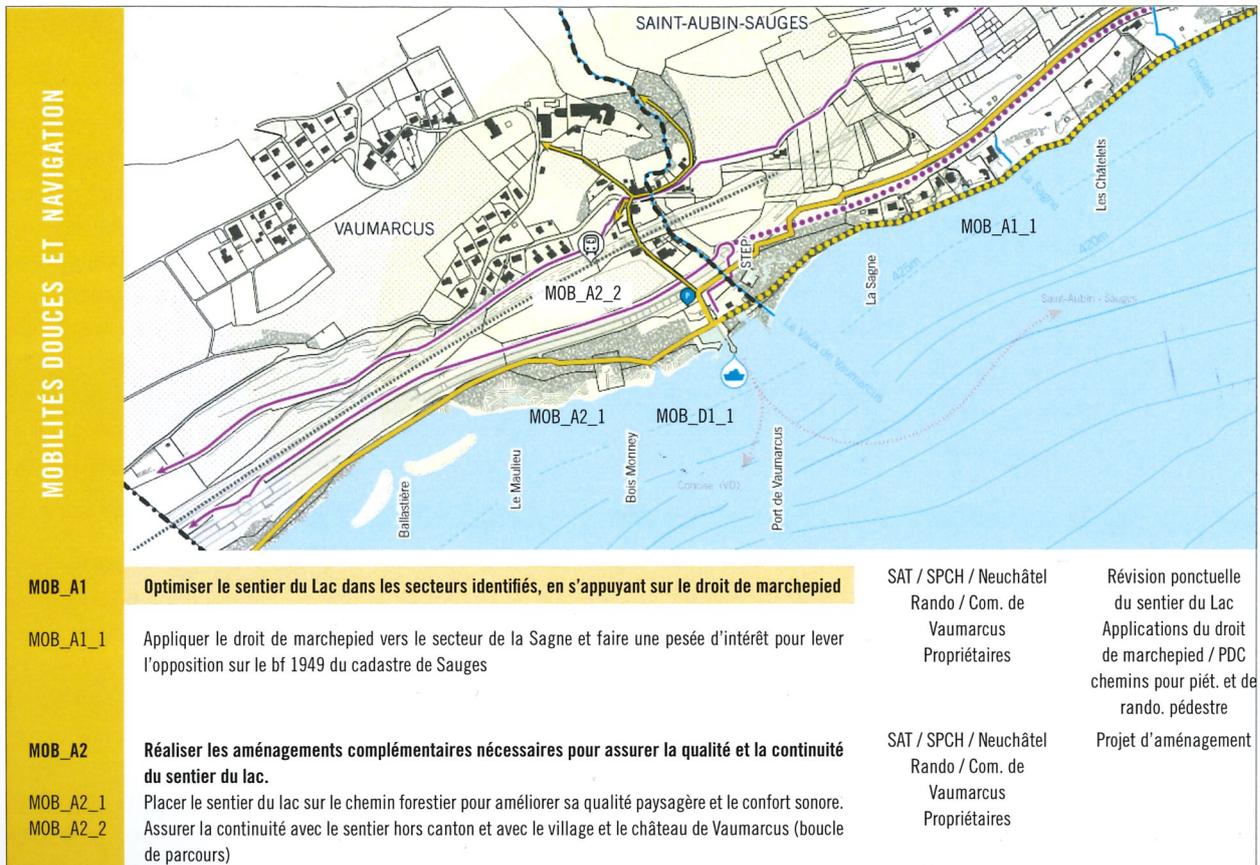
2012 – 2013	■ Étude de base «paysages des rives du canton de Neuchâtel»
2013 – 2014	■ Atelier participatif / Pré-consultation publique
2015 – 2016	■ Elaboration du plan directeur
2016	■ Consultation publique
Mars 2017	■ Validation du Grand Conseil
	■ Mise en œuvre attendue dans la révision des 11 plans d'aménagement local des communes concernées

Organisation

Maitre d'ouvrage	■ Service de l'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel (SAT)
Auteurs du projet	■ urbaplan, bureau d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de paysage et d'environnement / Aquarius, bureau d'ingénieurs en environnement spécialisé dans les milieux aquatiques
Participation	■ Atelier participatif à la fin de la première phase de diagnostic ■ Pré-consultation publique lancée auprès des 11 communes et groupes intéressés avant l'établissement du plan directeur ■ Consultation publique lancée auprès des 11 communes et groupes intéressés sur la base de la première version du plan directeur

Budget

Etude de base des paysages et atelier participatif	CHF	61'000.– (HT)
Plan directeur jusqu'à la validation politique	CHF	86'000.– (HT)



Avis du jury

La réalisation d'un plan directeur cantonal pour l'ensemble des rives du lac de Neuchâtel est une initiative très ambitieuse. Pour répondre à la grande diversité d'usages, de demandes et d'objectifs de développement à cette échelle, et appliquer les mesures de manière concrètes et efficaces, il a fallu définir une vision, réunir diverses compétences professionnelles, bien structurer le processus en impliquant les différents acteurs concernés et la population, et surtout, faire preuve de persévérance.

Le canton de Neuchâtel et les onze communes concernées ont réussi une planification exemplaire et moderne basée sur le principe de la multifonctionnalité du paysage. La sauvegarde des réseaux de mobilités douces, leur développement et en particulier, la qualité des liaisons piétonnes jouent un rôle central. Le plan directeur définit les liaisons et guide les communes pour aménager les accès aux rives en tenant compte de façon équilibrée des besoins de loisirs et de protection. Ainsi, les communes disposent d'un instrument concret, structuré et compréhensible pour mettre en œuvre les objectifs exigeants concernant les modes doux ainsi que d'autres domaines.

